

# Discours de clôture de Monsieur IMAM Abdillah, Officier permanent de Liaison de l'Union des Comores auprès de la COI

---

COPL préparatoire du 35ème Conseil des Ministres  
de la Commission de l'Océan Indien

Moroni, 18 mai 2021

Union des Comores

Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison,

Madame l'Ambassadrice et Inspectrice Générale au Ministère des Affaires étrangères de l'Union des Comores, Cheffe de la délégation de l'Union des Comores,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien,

Mesdames et Messieurs les membres de délégations ici présents

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction de la COI,

Honorable Assistance,

**Mesdames et Messieurs,**

Au terme de notre réunion préparatoire du Comité des Officiers Permanents de Liaison, en vue de la 35ème Session du Conseil des Ministres de la COI, je tiens à vous remercier pour la qualité de nos échanges et des délibérations de nos travaux.

Ces deux jours de rencontre, enrichis par vos contributions et le soutien technique du Secrétariat Général, ont permis d'élargir le terrain pour le Conseil des Ministres, qui se réunit à son tour, le jeudi 20 mai courant.

Je me réjouis tout particulièrement du climat serein qui a animé les débats pour aboutir à un consensus sur tous les sujets soumis à notre examen.

**Mesdames et Messieurs,**

Un an après ma prise de fonction à la tête de la présidence du Comité des Officiers Permanents de Liaison, je dois m'acquitter d'un devoir, suite aux engagements pris à Victoria, dans le cadre de ma mandature.

En effet, le 4 mars 2020, je prenais, devant vous, l'engagement d'accompagner, avec modestie, le processus d'évolution Institutionnelle en cours, tout en inscrivant mon action sous les trois principales thématiques suivantes:

- Une application plus efficiente et systématique des règles établies à travers les Instruments juridiques de notre Organisation et des décisions de nos Instances,
- Une meilleure appropriation de la gestion et de la coordination de l'action de la COI par les Etats membres,

- Et une collaboration accrue entre les membres du Comité des OPL

A cela, est venue s'ajouter la gestion de la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences dans la vie socioéconomique de nos pays respectifs.

Sur ce dernier point, les différents plans de riposte développés et les appuis conséquents aux structures sanitaires de nos pays, parlent d'eux-mêmes et donnent raison à mon collègue des Seychelles, qui affirmait, avant même l'apparition de la pandémie, que Moroni était la capitale de la COI, dans le domaine de la santé.

De même, le plan de relance économique, impulsé par la présidence comorienne et dont les orientations ont été adoptées au Conseil extraordinaire du mois de juin 2020, est une autre preuve que la COI est en phase avec le nouveau monde qui se profile à l'horizon.

S'agissant des 3 thématiques principales, je me félicite des résultats enregistrés au cours de ces derniers mois, sur la révision des textes d'application de l'Accord de Victoria Révisé, malgré les contraintes causées par la pandémie de la COVID- 19.

Dans cette entreprise, un contact permanent, dans une ambiance amicale et fraternelle a su être créée entre les membres du Comité des OPL.

Ma présidence a été celle de tous les pays membres qui ont été, au cours de cette mandature, systématiquement consultés à chaque étape de notre action.

Je tiens donc à remercier tous mes collègues OPL et leurs collaborateurs, pour leur disponibilité et leur accompagnement constant.

Par ailleurs, notre Organisation, dans son action avec nos partenaires, a inauguré une nouvelle ère qui prend en considération, à tous les niveaux, les différentes positions des Etats membres qui sont les principaux acteurs et bénéficiaires de ce partenariat régional.

La COI, Organisation intergouvernementale, est par définition, une Organisation des Etats membres et pour les Etats membres.

Je profite alors de cette occasion pour exprimer toute ma reconnaissance au Secrétaire général et à ses équipes, pour leur soutien assidu au mandat de la présidence comorienne et pour le dialogue réconforté entre les Etats membres et nos partenaires.

Les textes d'application de l'Accord de Victoria Révisé, devraient d'ailleurs prendre en compte la nécessité de mettre en place un dialogue statutaire entre les Etats et les Observateurs, ainsi que nos partenaires.

Ce cadre d'échanges permettra de renforcer le climat de confiance et de faciliter une meilleure compréhension harmonieuse de ce partenariat pour le développement.

Mes remerciements s'adressent également à ma famille et à mon équipe de la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Bureau de l'OPL en particulier, pour leur patience. Sans leur compréhension et leur indulgence à mon égard, je n'aurais pas pu accomplir la noble mission qui a été, en réalité, la nôtre.

Je ne saurais clore ce chapitre de remerciements sans souligner la disponibilité du Chef du département de Communication de la COI, qui a largement contribué à une meilleure visibilité de notre Organisation, notamment en Union des Comores, au cours de la présidence en exercice.

La traversée a été passionnante et riche, avec souvent quelques vagues, mais je suis fier de léguer à mon collègue de France/Réunion, l'héritage d'une organisation en pleine évolution.

L'océan Indien, cet espace marin réputé pour son calme légendaire, peut parfois être agité, mais il faut savoir garder son sang-froid et bien tenir le gouvernail pour garder le cap. C'est le propre même des relations internationales.

Pour conclure mon propos, face à vous, mesdames et messieurs, je suis honoré, en tant que président sortant de notre Comité des Officiers Permanents de Liaison, de passer le flambeau à mon collègue Laurent Amar.

Je reste confiant qu'il saura apporter, par son expérience, un souffle novateur à cet élan de changement dans notre Organisation.

Il peut toujours compter sur mon entière disponibilité dans l'exercice du mandat qui sera désormais le sien.

Par ces mots, Mesdames et messieurs, je quitte la fonction de président en exercice, avec le sentiment du devoir accompli.

Je vous remercie.